



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des Yvelines

## Mairie de Montalet le Bois

### Liste des délibérations à l'issue du Conseil Municipal du 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Maël WOTIN.

**Etaient présents :**

M. CARRER Stéphane, Mme CHAVANNE Marion, Mme CHAVANNE Nathalie, Mme FLAMENT Nathalie, M. LEPAGE Jonathan, M. TREHOUT Jérémy, M. WOTIN Maël

**Procuration(s) :**

M. BEL Nicolas donne pouvoir à M. TREHOUT Jérémy, Mme SAFFRE Anne-Sophie donne pouvoir à Mme FLAMENT Nathalie

**Etai(ent) absent(s) :**

M. LAMY Pascal

**Etai(ent) excusé(s) :**

M. BEL Nicolas, Mme SAFFRE Anne-Sophie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LEPAGE Jonathan

Début de séance : 20h30

Lors du conseil Municipal, les délibérations suivantes ont été votées :

1. D-2022-031 examinée le 13/12/2022- Création agent coordinateur-recensement 2023

➤ Adoptée à la majorité  
➤ 6 POUR 3 ABSTENTION

2. D-2022-032 examinée le 13/12/2022- Création agent recenseur- recensement 2023

➤ Adoptée à la majorité  
➤ 6 POUR 3 ABSTENTION

3. D-2022-033 examinée le 13/12/2022- Décision modificative chapitre 1641
  - Adoptée à l'unanimité
  
4. D-2022-034 examinée le 13/12/2022- Adhésion convention espaces sans tabac
  - Adoptée à la majorité
  - 3 POUR 3 CONTRE 3 ABSTENTION
  
5. D-2022-035 examinée le 13/12/2022- Cession de terrain à la commune à l'euro symbolique
  - Adoptée à l'unanimité
  
6. D-2022-036 examinée le 13/12/2022- Convention d'adhésion à la centrale d'achat régionale
  - Adoptée à l'unanimité

Fin de séance : 21H27

<p>Le secrétaire de séance</p> 	<p>Le Maire, Maël WOTIN</p> 
--	--